



Famille separer depuis 8 mois

Par **cathytaaz**, le **31/01/2012 à 10:50**

Bonjour,rn je voudrai savoir si un pere qui et separee de sont amie (pas mariee) a le droit d allez a la marie pour changez le non de famille de sont fil pas le sien sans l accord de sont ancienne amie il sont separez depuis 8 mois et na jamais donner de pensions il la nemace tout le temp de le faire et elle ne vie plus par la peur merci

Par **cocotte1003**, le **31/01/2012 à 13:17**

Bonjour, non on ne peut pas changer le nom d'un enfant sans un procédure longue et compliquée (juge pour enfant....) et sans un motif. Par contre il faut que votre amie saisisse le JAF du tribunal du lieu de résidence de l'enfant pour demander une pension alimentaire. c'est une procédure qui se fait avec ou sans avocat. Dans le cas ou le pere ne payerait pas une pension décidée en justice, elle pourra le faire saisir par un huissier(frais à la charge du pere), voir demander un abandon de famille qui permettra à l'enfant de se dégager de l'obligation alimentaire du à son pere, cordialement